

détail que mon honorable ami, en mesurant l'importance d'après l'espace qu'elles tiennent sur le papier, cherche à créer l'impression que la situation est alarmante. Chacun de ces petits crédits a autant d'utilité pour cette partie-là du pays que les grands travaux que nous faisons exécuter ailleurs, et ces sortes de dépenses contribuent autant au bonheur de la population qui en bénéficie que les entreprises plus considérables exécutées en d'autres quartiers; il arrive parfois qu'une dépense de \$200,000 ou \$300,000 donne de meilleurs résultats qu'une dépense de \$1,000,000.

Il me semble que la discussion des dépenses relatives à la milice avait été ajournée de consentement mutuel; du moins, c'est, je crois, ce que le ministre de la Milice a déclaré ces jours derniers. C'est pourquoi nul n'a lieu de se plaindre de ce que la question vienne aujourd'hui sur le tapis.

Mon honorable ami a aussi trouvé à redire au budget principal. Je lui ferai observer que la préparation de ce budget remonte à novembre ou à décembre derniers. Le Parlement ayant été convoqué en janvier, il fallait nécessairement que le budget fût préparé soit en novembre, soit en décembre. Est-il étonnant que dans l'intervalle nous ayons recueilli de nouveaux renseignements? Peut-on s'étonner que depuis novembre ou décembre derniers le Gouvernement se soit mieux renseigné et ait décidé de demander un crédit plus considérable pour telle ou telle entreprise dont l'utilité ne lui paraissait pas aussi évidente? Le retard étant dû à des circonstances exceptionnelles, et la Chambre ayant consacré ses instants à d'autres travaux importants, je ne crois pas qu'on ait lieu de se plaindre de ce que nous ayons attendu jusqu'à présent pour déposer le budget supplémentaire. Je dis donc que l'honorable député a bien peu raison de se plaindre parce que: premièrement, nous avons eu beaucoup de travail à faire; deuxièmement, la préparation du budget principal remontait à plusieurs mois, et, troisièmement, il est toujours difficile, pour ne pas dire impossible, de prévoir le chiffre des dépenses nécessaires, et, j'en appelle ici à l'expérience de tous les gouvernements, on ne peut se dispenser, vers la fin de la session, de demander le vote de sommes considérables sous forme de budget supplémentaire. Je ne crois pas qu'il soit utile de discuter cette question ou de faire la comparaison entre ce que nous demandons et ce que demandaient nos honorables amis lorsqu'ils étaient au pouvoir. L'honorable député prétend que nous ne devrions pas leur rappeler ce qu'ils ont fait. Voilà un des privilèges des membres de l'opposition. Ils ont aussi celui de dire des sottises, et ils savent en jouir à leur aise; mais quand on a une idée quelconque des difficultés que présente le gouvernement

d'un pays comme le nôtre, on sait qu'il est impossible, dès le début de la session, de prévoir le chiffre des dépenses nécessaires, et parfaitement légitime de déposer, vers la fin de la session, le budget des dépenses supplémentaires.

Je conviens que la Chambre devrait être en mesure de discuter librement les questions d'ordre public de cette nature, et s'il se trouve quelque député qui ait besoin de renseignements, je suis convaincu que tous les ministres se feront un devoir de les lui donner. J'ai l'intime conviction que ce budget peut être en quelques jours discuté aussi complètement que si la Chambre en était saisie des semaines durant. Je ne m'oppose pas au principe général posé par mon honorable ami de Toronto-nord (M. Foster) et portant que les gouvernements devraient déposer leurs demandes de crédits au début des sessions, mais je crois avoir assigné au retard dont on se plaint des raisons que la Chambre, je l'espère, jugera satisfaisantes.

M. R. L. BORDEN (Carleton): On a peut-être eu de bonnes raisons de retarder le dépôt du budget supplémentaire, mais l'honorable ministre des Finances ne nous les a pas fait connaître. A la question que je lui ai posée, il a répondu que j'avais le privilège d'ignorer les difficultés qui accompagnent la préparation et le dépôt d'un budget. C'est vrai, mais s'il fallait s'en rapporter au raisonnement qu'il a échafaudé, le ministre des Finances serait tout aussi justifiable d'attendre la dernière semaine de la session pour déposer tout son budget principal de \$75,000,000. Il dit que l'on nous donnera tous les renseignements nécessaires, mais il doit savoir qu'après six longs mois de session la Chambre est épuisée, et mon honorable ami de Toronto-nord (M. Foster) dit que le pays est également las.

Ceci, je l'ignore, mais je sais fort bien que la députation tout entière succombe sous la fatigue d'une longue session qui s'est prolongée jusqu'en une saison où la température qui règne en cette enceinte est devenue absolument intolérable. Puisqu'il est impossible de retenir ici les députés, il ne faut pas songer à leur demander de soumettre le présent budget à une discussion éclairée.

Le ministre des Finances n'a pas donné une seule raison pour excuser le retard apporté au dépôt du budget supplémentaire. Ses amis se sont efforcés de créer dans le public l'impression que c'est à l'opposition qu'il faut tenir compte de la durée exceptionnellement longue de la session; mais si cette session s'était close il y a un mois ou une semaine, il aurait fallu quand même, si l'on doit s'en rapporter à ce qu'a dit le ministre des Finances, que ce budget fût soumis au conseil. Je vois ici 605 item différents, et je ne crains pas d'affirmer que les neuf dixièmes des dépenses ne sont pas urgentes et qu'on aurait fort bien pu attendre le com-